

**M. le Président:** Je suis persuadé que le député d'Oshawa (M. Broadbent) a un certain nombre d'observations intéressantes à formuler ce soir. Cependant, avant de tirer trop rapidement des conclusions, il pourrait peut-être exposer les faits à partir desquels certaines conclusions pourront peut-être être tirées plus tard.

**M. Broadbent:** Si le ministre dit qu'il ne souriait pas, c'est que je me suis peut-être mépris parce qu'il a toujours un petit air narquois. Je retire mes paroles. En regardant le ministre, j'étais certain qu'il souriait. S'il affirme le contraire, j'accepte sa parole.

Je ne retirerai pas mon accusation selon laquelle il était présent quand le gouvernement a décidé de sacrifier les intérêts de sa province. Libre à lui de répondre à cela.

Avant l'intervention du ministre, je disais qu'un gouvernement qui se respecte le moins du monde aurait essayé de conclure une entente négociée. C'est ce que nous avons fait. Quand la France a rejeté nos arguments, il aurait proposé de renvoyer l'affaire à une tierce partie. C'est ce que nous avons fait. Si les Français ne sont pas d'accord, nous n'aurions pas dû leur accorder le droit de pêcher ailleurs dans nos eaux territoriales, comme le gouvernement l'a fait avec stupidité, mais nous aurions dû faire avec les Français la même chose que nous avons faite récemment dans le cas du chalutier espagnol.

Sans tirer un coup de canon et sans se montrer belliqueux, nous aurions dû demander à la garde côtière de protéger notre souveraineté et de faire respecter notre intégrité territoriale. Voilà ce que nous aurions dû faire.

**M. Crosbie:** C'est du bluff.

**M. Broadbent:** Ah, du bluff? Le gouvernement ne sait pas comment bluffer. Chaque fois qu'il est en conflit avec les États-Unis, la France ou n'importe quel autre pays, il capitule devant l'adversaire. Je suis tout à fait sérieux quand je dis que c'est ce que nous aurions dû faire. Je parle d'un allié reconnu et traditionnel du Canada, mais aussi d'un pays qui a la réputation internationale de ne céder devant personne avec qui il négocie, et c'est un fait.

Le gouvernement de la France aurait compris que nous étions sérieux si nous nous étions emparés de quelques-uns des navires de ce pays pour faire respecter notre souveraineté. Les Français se seraient alors empressés d'obtenir un règlement international. C'est ainsi qu'il aurait fallu procéder.

Qu'a fait le gouvernement au lieu de cela? Au lieu de résister dans le respect de notre propre intégrité, le gouvernement a cédé au gouvernement français des droits de pêche dans une zone dont personne ne nie qu'elle fait partie des eaux canadiennes et où les droits de pêche de nos propres pêcheurs sont restreints à des fins de conservation. Nous avons permis aux français de pêcher dans ces eaux. Quelle façon brillante de négocier! Voilà ce que notre gouvernement a fait.

**M. Rodriguez:** Des négociations dures.

**M. Blaikie:** La diplomatie à la Chamberlain.

**M. Broadbent:** Non seulement la manière dont nous faisons respecter notre intégrité territoriale est mauvaise dans son

### Article 29 du Règlement

principe, mais elle est également en complète contradiction avec les aspirations du gouvernement de Terre-Neuve. Après que les nouvelles de l'accord nous sont parvenues hier et que nous avons soulevé des questions à la Chambre, j'ai téléphoné au premier ministre de Terre-Neuve. J'ai déclaré à mes collègues que je ne prétends pas avoir une grande compétence en matière de pêche. J'ai effectué des vérifications et j'espère que ce que je dis est maintenant exact. Je suis absolument convaincu de l'exactitude de ce que j'avance sur le processus des négociations internationales. J'ai téléphoné au premier ministre de Terre-Neuve et lui ai demandé son opinion sur ce que cela pouvait cacher. Je voudrais pouvoir dire à mes collègues de l'autre côté de la Chambre qu'il n'a pas su quoi répondre.

Il m'a dit au cours de cette conversation que, en tant que premier ministre de Terre-Neuve, il avait écrit avant Noël une lettre détaillée au premier ministre (M. Mulroney), le chef de notre gouvernement national. Dans cette lettre, il précisait bien que du point de vue du gouvernement de Terre-Neuve, la province la plus directement touchée, il n'était pas question de faire de nouvelles concessions en matière de droits de pêche dans d'autres eaux dans le but de régler le différend de Saint-Pierre et Miquelon.

● (2020)

Si le gouvernement voulait faire preuve d'un esprit de coopération envers un gouvernement de notre pays lorsque le fondement économique de la province est remis en question, il écouterait le gouvernement provincial de cette région. Il le ferait certainement si la coopération dans le régime fédéral avait un sens. Le premier ministre provincial a fait clairement savoir au gouvernement du Canada, juste avant Noël, qu'il ne fallait plus faire d'autres concessions.

Quelque temps auparavant, le gouvernement de Terre-Neuve, l'industrie et les pêcheurs avaient participé aux entretiens et aux négociations en cours. Ils en ont été brusquement exclus et des réunions ont eu lieu auxquelles ils n'ont pas participé. Puis la semaine dernière, les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et du ministère des Pêches et des Océans sont allés en France signer cet accord absolument inacceptable avec le gouvernement de la France.

On comprend facilement pourquoi ils ont été exclus des négociations. Si le gouvernement fédéral avait continué d'inclure dans son équipe de négociation, comme il aurait dû le faire dans les circonstances, des représentants du gouvernement et de la population de Terre-Neuve, il n'aurait pas pu conclure une telle entente. Le gouvernement fédéral le savait fort bien, puisque le premier ministre de Terre-Neuve avait clairement fait savoir au premier ministre avant Noël que toute nouvelle concession territoriale en matière de droits de pêche était inacceptable au gouvernement de Terre-Neuve, et ce à juste titre. Il faut dire que le fait d'accorder un territoire supplémentaire au gouvernement français dans un secteur des pêches pour régler un litige dans un autre constitue à peu près la forme de négociation la plus stupide que l'on puisse imaginer.